

Sauveteur Secouriste du Travail

Public

Toute personne apte à porter secours au sein de son entreprise.

Prérequis et modalités d'accès

- Accessible aux personnes en situation de handicap

- Admission après positionnement téléphonique et réception bulletin inscription

Durée

14 heures

Financement et statut

- Exploitants agricoles : Prise en charge intégrale par VIVEA
- Salariés agricoles : Formation gratuite (prise en charge catalogue Ocapiat)
- Autres salariés : voir prise en charge OPCO
- Financement personnel : 16€ TTC de l'heure soit 224,00€



Objectifs de la formation

- Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures fixées en matière de prévention.
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Contenu

- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter
- Secourir
- La victime saigne abondamment : compression manuelle directe, pansements compressifs, le garrot
- La victime s'étouffe : méthode de désobstruction des voies aériennes
- La victime ne répond pas, elle respire : position latérale de sécurité
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire avec utilisation du défibrillateur
- La victime se plaint de brûlures : traitements des principales causes de brûlures
- La victime se plaint de sensations pénibles / et ou présentant des signes anormaux : prise en charge de la victime d'un malaise
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements : prise en charge de la victime



Compétences visées

Savoir alerter et maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours

Certification délivrée

Carte SST individuelle plastifiée inscription sur le site référent FORPREV.



Maison Familiale Rurale

2 Place Sainte Quitterie - 40800 AIRE SUR ADOUR
Tél : 05 58 71 70 70

mfr.aire@mfr.asso.fr
www.mfr-aire.fr